



Extrait du CGT ARLES

<https://www.cgтарles.fr/spip.php?article2100>

Financement de la défense par le livret A censuré !

- Actualités -

Date de mise en ligne : samedi 6 janvier 2024

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

"Financement de la défense par le livret A : la CGT se félicite de la censure du Conseil constitutionnel.

Après l'adoption en force de la loi de finances 2024, par un nouveau recours au 49-3, le 22 décembre, le Conseil constitutionnel a rejeté ce 29 décembre plusieurs dispositions de la loi. Notamment, celle prévoyant l'utilisation de l'épargne populaire (livret A, livret de développement durable) pour financer l'industrie de la Défense. "...

Lire la suite du communiqué de la CGT :

[\[Communiqué CGT Livret A 03.01.24 - PDF - 524.7 ko\]](IMG/pdf/_CP_CGT_Financement_de_la_defense_par_le_livret_A_censure.pdf) **Communiqué CGT Livret A 03.01.24**